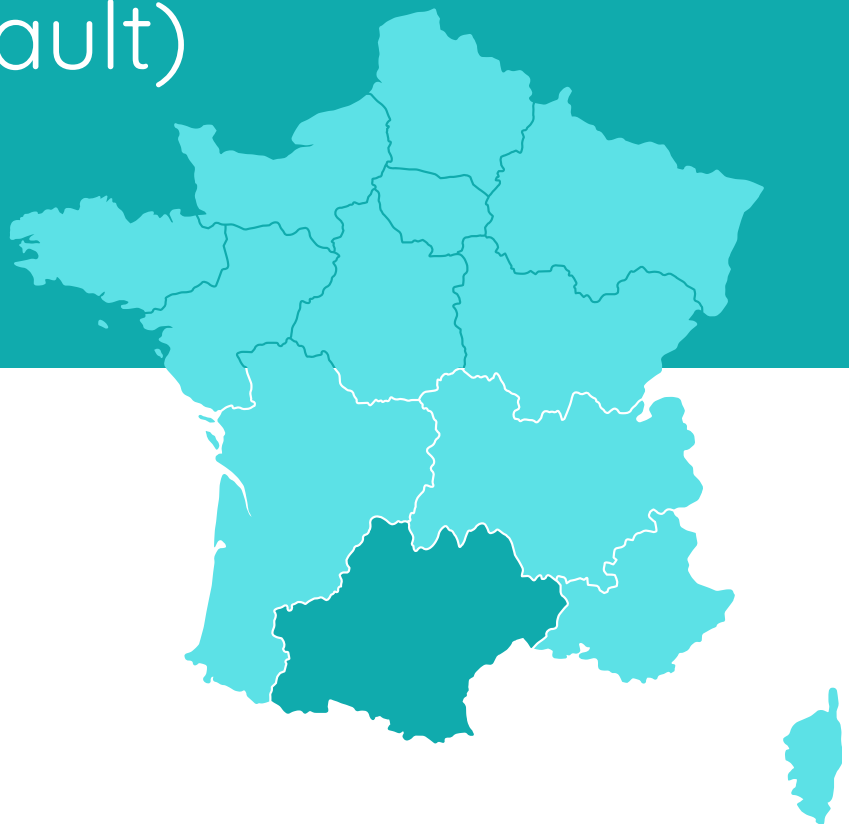


PORTRAIT

de quartiers

Béziers (Hérault)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

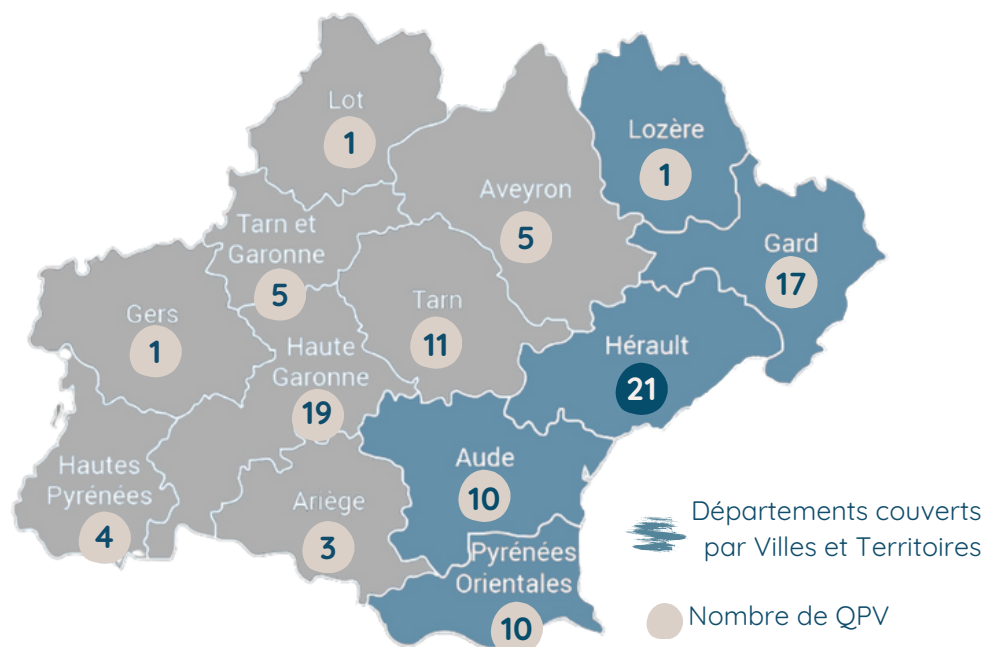
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#)

[2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

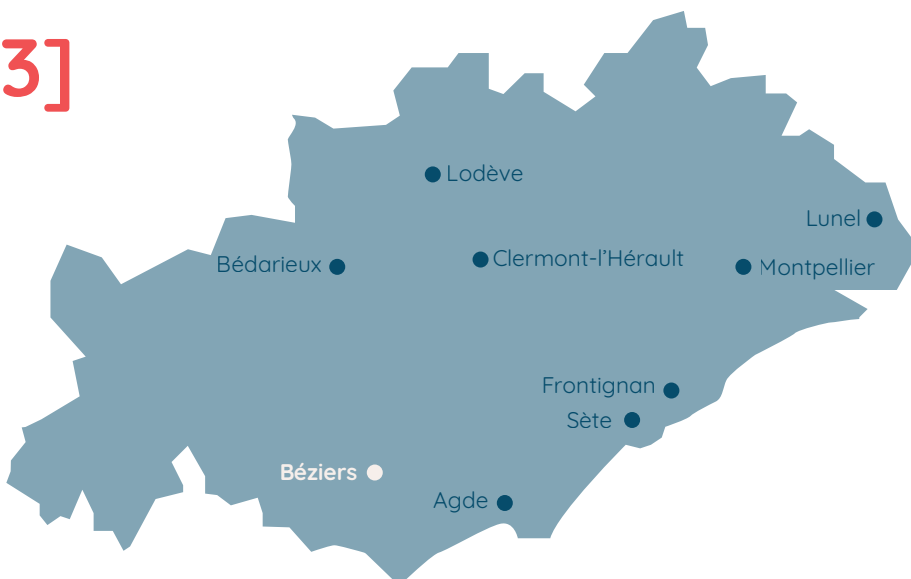
LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'HÉRAULT

Chiffres clés [3]

21 quartiers prioritaires

111 061 habitants

6.8% de la population départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 32.1%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 30.6%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.1%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 19%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 15.8%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 20.4%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17.4%
- Part des logements vacants : 15.6%



EMPLOI

- Taux de chômage : 35.3%
- Taux d'emploi : 40.8%
- Taux d'emploi des femmes : 34.6%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 20.6%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.1%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

TROIS QUARTIERS PRIORITAIRES

Béziers recense 26 112 habitants dans 3 quartiers prioritaires, soit 33.2% de sa population municipale.

En cliquant sur un quartier, vous accéderez à sa fiche statistique, SIG Ville)

1 “centre-ville dynamique” [4] :

Centre-ville : 19 472 habitants (54.9% de taux de pauvreté)

1 “petits quartiers familial marqué par la précarité” :

Iranget-Grangette : 3 124 habitants (62.9% de taux de pauvreté)

1 “grand quartier très pauvre et précaire”

Devèze : 3 947 habitants (59.7% de taux de pauvreté)



[4] Selon la typologie proposée par l'Insee : Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie, n°7, juillet 2018

Accédez à [la carte interactive du SIG Ville](#)

Centre-ville



- Quartier d'intérêt national pour la mise en œuvre du NPNRU
- D'importants projets d'aménagement ont été réalisés autour des lieux de rencontre et de convivialité
- Logements souvent vétuste et de petites taille

Le Centre-ville doit devenir un secteur résidentiel stable, caractérisé par une forte représentation de propriétaires occupants. Il confortera sa fonction de centre économique et administratif participant à l'attractivité de tout le territoire biterrois. Il représentera un quartier commercial, touristique et un lieu de rencontres et de convivialité.

Extrait du contrat de ville 2024/2030

Iranget-Grangette



- Composé de quatre ensembles de logements à l'architecture similaire
- Des quartiers ont été occupés essentiellement par des ouvriers du bâtiment et des travaux publics. Au fur et à mesure de l'urbanisation, des fonctionnaires et certains citoyens de la classe ouvrière ont construit des pavillons sur des parcelles en bordure des cités.
- Quartiers progressivement été dotés d'infrastructures et d'équipements publics, notamment scolaires.

Le quartier Iranget-Grangette doit conforter sa fonction d'accueil liée à sa composition quasi exclusive d'habitat social. Il permettra d'accompagner des publics qui cumulent les difficultés : d'insertion professionnelle, d'éducation, de santé... Il offrira un cadre sécurisant et un accès aux droits et services pour les personnes âgées et les familles.

Extrait du contrat de ville 2024/2030

Devèze



- Construit en 1963/64 nouvelle construite progressivement afin d'accueillir de nouveaux arrivants, notamment les rapatriés d'Algérie.
- Réhabilitation du parc d'habitat à hauteur de 631 logements. Démarré en 2019, le NPNRU doit poursuivre la dédensification du parc social. Il permettra la construction d'un nouveau groupe scolaire et la poursuite de la réhabilitation du parc social.

Il gagnera en attractivité grâce à l'amélioration de son offre de commerces et de services pour accueillir de jeunes ménages actifs. Le quartier favorisera la mixité entre les publics (historiques / nouveaux arrivants, personnes âgées / jeunes ménages) lui permettant de renverser l'image négative qu'il pouvait porter par le passé.

Extrait du contrat de ville 2024/2030

LE CONTRAT DE VILLE

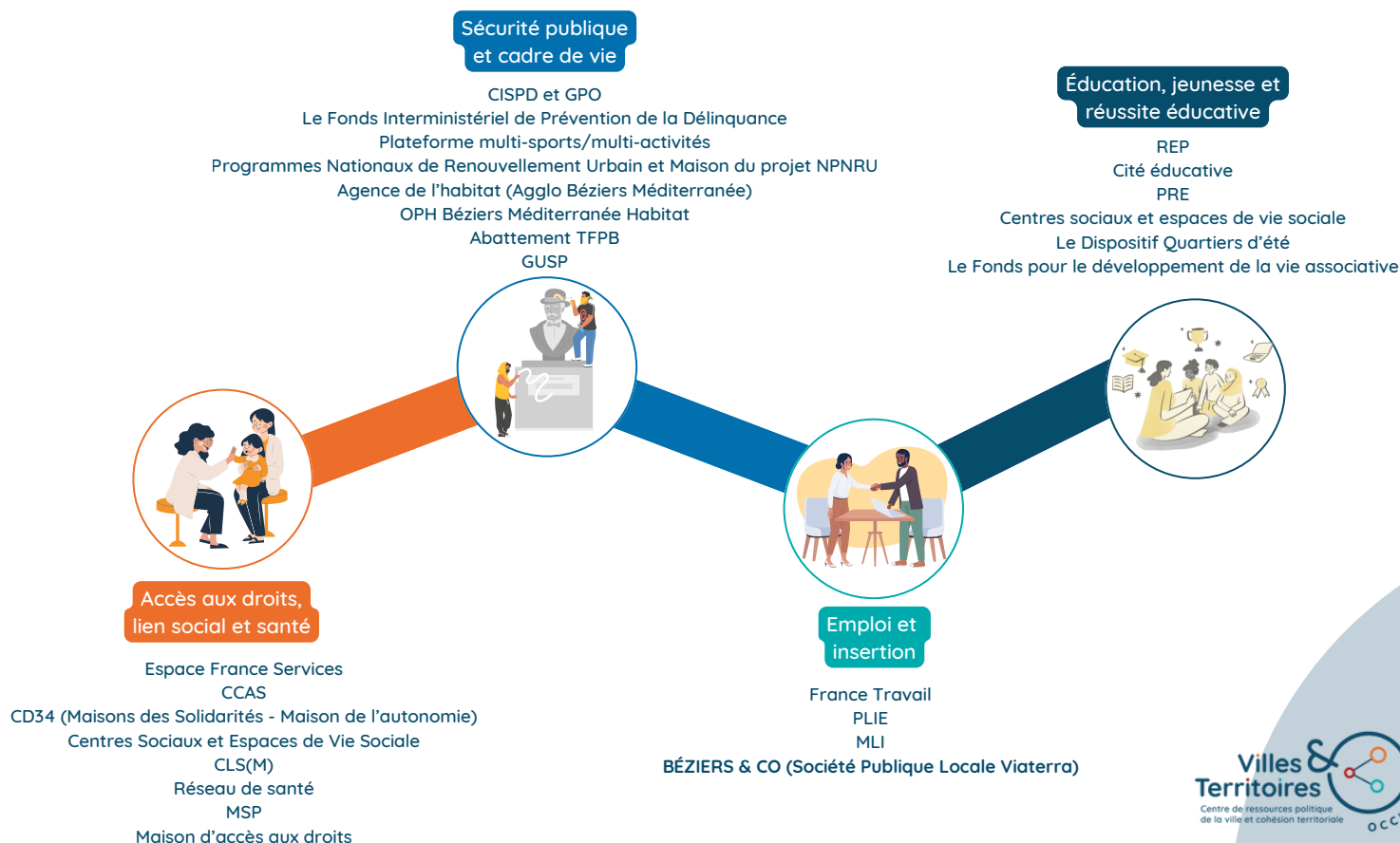
GOUVERNANCE

La gouvernance - Le contrat de ville est co-piloté par l'État, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, et la Ville de Béziers. Il repose par ailleurs sur l'animation technique (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) de l'Agglomération par délégation du binôme « État-Collectivités ».

Une implication renforcée des acteurs de proximité et des habitants :

Suite aux démarches participatives initiées à l'occasion de l'évaluation finale du précédent contrat de ville (2022) puis de la consultation citoyenne (2023), les groupes de partenaires mobilisés sont maintenus. Ces groupes dénommés "groupes territoriaux" sont au nombre de 5 dont trois en centre-ville (par secteur du QPV), 1 à la Devèze et 1 à Iranget-Grangette. Ces temps de travail bi-annuels, seront animés à l'aide d'outils pédagogiques et interactifs et permettront de collecter les propositions et observations des acteurs parties prenantes (habitants, acteurs associatifs, etc.).

ARTICULATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS ET DROIT COMMUN



LE CONTRAT DE VILLE

LES 4 GRANDS DÉFIS DU CONTRAT DE VILLE

L'articulation du contrat de ville se décline par axe thématique et par quartier.



Éducation, jeunesse et réussite éducative

1. Réussite des parcours scolaires des jeunes, accompagner et responsabiliser leurs parents ;
2. Epanouissement et autonomie par les pratiques sportives ;
3. Soutien des politiques d'éducation, artistiques et culturelles ;
4. Proximité par une présence d'adultes responsables et de services publics ;
5. Ruptures de parcours et exclusion sociale ;
6. L'image des quartiers et les comportements exemplaires.



Emploi et insertion

1. Les dispositifs de l'insertion et de l'emploi pour lever les freins d'accès à l'emploi ;
2. Les leviers pour (re)mettre les publics au travail et faciliter leur engagement citoyen
3. Inciter les entreprises à investir dans les quartiers et intégrer les clauses d'insertion dans les marchés publics ;
4. Création d'emplois et l'installation d'entreprises ;
5. Communiquer sur les métiers en tension et les filières d'avenir



Sécurité publique et cadre de vie

1. Lutter contre toute forme de délinquance et d'incivilités ;
2. Sanctions ou des mesures de réparation face aux actes ;
3. Réponses socio-éducatives aux personnes vulnérables ou victimes ;
4. Rénovation des logements (publics et privés) et pérenniser les investissements publics réalisés dans les quartiers ;
5. Valeurs de la République et accompagner à la citoyenneté.



Accès aux droits, lien social et santé

1. Accès aux dispositifs de droit commun ;
2. S'appuyer sur un réseau d'acteurs associatifs de proximité ;
3. Prévention en matière de santé publique à tous les âges de la vie ;
4. Promotion de la santé et faciliter l'accès aux droits ;
5. L'autonomie des publics et lutte contre la fracture numérique ;
6. Le travail en réseau et la formation des acteurs (publics et associatifs).

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
CA Béziers Méditerranée
Ville de Béziers

Etat

Préfecture de l'Hérault

Autres partenaires

CAF de l'Hérault
Banque des territoires
France Travail
Bailleur (1)



Consulter le [contrat de ville](https://www.beziers-mediterranee.fr/contrat-de-ville) 2024/2030

Contacts utiles

Yoann VILLESECHE, chef de projets politique de la ville, yoannvilleseche@beziers-mediterranee.fr
Délégués de préfet - Eléonore VERNIERS : eleonore.verniers@herault.gouv.fr

FOCUS

COHÉSION SOCIALE ET VIVRE-ENSEMBLE

UNE VOLONTÉ D'ALLER-VERS POUR ASSURER LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL AVEC LES JEUNES

Le contrat de ville de l'agglomération Béziers Méditerranée finance diverses actions qui ont pour objectif d'occuper l'espace public afin de créer du lien avec les jeunes. Voici trois exemples d'actions financées par le contrat de ville en 2024.



PANTHER'S PARKOUR BÉZIER

Une première action s'appuie sur la pratique du parkour pour encourager les jeunes à se réapproprier l'espace urbain de manière ludique et positive. Le parkour est en effet une méthode d'entraînement pour franchir toutes sortes d'obstacles dans des environnements urbains. Dans certains QPV biterrois, les parents assistent à l'activité aux côtés de leur enfants. L'an dernier cette action a donné lieu à près de 80 animations réunissant près de 300 jeunes et leur famille. Les effets sont multiples : responsabilisation des jeunes grâce à des actions régulières (respect des lieux, propreté...), esprit de compétence positive, promotion du respect mutuel, intégration de certains de ces jeunes dans des structures sportives, implication des parents.



SPORT ET LOISIRS DANS L'ESPACE PUBLIC

Une autre action a également pour but d'encourager les familles à réinvestir l'espace public comme espace de lien social. L'association développe donc des ateliers de loisirs ou sportifs dans la rue et les city stades. Ce sont ainsi 20 personnes par soir qui participent aux ateliers de loisir et plus de 1800 jeunes qui ont pris part aux activités sportives proposées sur les city stades.



MÉDIATION ITINÉRANTE : OKA LE CAMION DES PERMANENCES ET D'ACCUEIL

A bord de leur camion, les médiateurs déambulent ou s'installent sur des lieux de rencontre réguliers et invitent les jeunes à venir parler, s'informer, voire être orientés en fonction de leurs besoins. Les thématiques les plus souvent abordées sont celles de l'emploi, du logement, de la mobilité, de l'accès aux droits, à la santé, de la scolarité et de la famille. L'association rencontre ainsi près de 3000 jeunes et en accompagne plus de 800.

FOCUS L'ENJEU DU BIEN-VIEILLIR

UN ALLER-VERS LES SÉNIORS POUR DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Dans une étude réalisée par notre centre de ressources sur le vieillissement de la population en QPV, nous avons constaté que la politique de la ville n'avait pas encore suffisamment pris en compte cette évolution démographique : il existait alors peu d'offre, de services, d'actions dédiées et adaptées au troisième âge. Nous avons également constaté que les CCAS, qui propose des activités accessibles aux seniors, ne se délocalisaient pas, rendant ainsi leur offre peu accessibles aux personnes âgées résidant dans les quartiers prioritaires.

BIEN ÊTRE ET POSTURES POUR LES SENIORS

TOUS LES LUNDIS DE 10H À 11H
JARDIN DE LA PLANTADE,
57 AVENUE VALENTIN DUC



En 2024, le CCAS a délocalisé des activités physiques adaptées dans les trois quartiers prioritaires, en intérieur (maison pour tous) mais aussi dans l'espace public (city stade, place, jardin public, etc.).

Entre mai et septembre 2024, les seniors ont ainsi pu pratiquer gratuitement de la gym douce, du yoga, du Tai Chi, de la danse country, des séances de gestes et posture, des séances de bien-être.

YOGA DES SENIORS GRATUIT

TOUS LES VENDREDIS MATIN DE 10H À 11H
Abords du Boulodrome
Albert MOUTON
rue Albert MOUTON



Cette affluence démontre en quoi l'accès à de l'activité physique adaptée répond à un besoin des seniors. L'enjeu est désormais d'encourager les hommes à pratiquer davantage d'activité physique adaptée.

103
SÉANCES OUVERTES

1 800
PARTICIPATIONS

85%
DE FEMMES

“ —

Monsieur C. (82 ans) et son épouse (78 ans), habitent en plein quartier prioritaire du Centre-Ville. Ils participent, chaque semaine, aux activités Tai Chi, Yoga, Bien être et postures. Quand Monsieur C. a commencé les activités, il marchait avec une canne, car il n'avait pas confiance en sa stabilité. Aujourd'hui, il ne l'utilise plus et il est très heureux des cours qui, selon ses dires, « lui font beaucoup de bien ».